



---

## FINB obligataire tactique First Trust • FTB

---

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds  
30 juin 2018

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

## **RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS 30 juin 2018**

### **FINB obligataire tactique First Trust (le « FNB First Trust »)**

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non le rapport financier intermédiaire non audité complet du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et des procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1-877-622-5552, en nous écrivant à l'adresse suivante : Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca) ou le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **Déclarations prospectives**

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

---

# FINB obligataire tactique First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour le semestre clos le 30 juin 2018

---

#### **Objectif et stratégie de placement**

L'objectif de placement fondamental du **FINB obligataire tactique First Trust** (le « FNB First Trust ») est de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres à revenu fixe et à rendement total, déduction faite des charges. Actuellement, le FNB First Trust cherche à reproduire le rendement de l'indice NASDAQ IBIS Canadian Preservation CAD TR<sup>MS</sup> (l'« indice »), déduction faite des charges.

La stratégie de placement du FNB First Trust consiste à investir dans les titres constituant de l'indice et à détenir de tels titres dans la même proportion que celle qu'ils représentent dans cet indice, ou d'autres titres, afin de reproduire le rendement de l'indice. L'indice vise à procurer un portefeuille de revenu mondial géré en fonction du risque qui produit un rendement élevé par rapport au risque et qui se compose de fonds négociés en Bourse liquides qui produisent un revenu et d'autres produits négociés en Bourse dans plusieurs catégories d'actifs. Le FNB First Trust peut également détenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ou d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à ses obligations courantes.

Le gestionnaire peut avoir recours à une méthode d'échantillonnage afin de choisir des placements pour le FNB First Trust. Au lieu ou en plus d'investir dans les titres constituant et de les détenir, le FNB First Trust peut également investir dans d'autres titres afin d'obtenir une exposition aux titres constituant de l'indice applicable d'une manière conforme à ses objectifs et ses stratégies de placement.

#### **Risque**

Les risques liés à un placement dans le FNB First Trust demeurent les mêmes que ceux décrits dans le prospectus le plus récent du FNB. Aucun changement important apporté au portefeuille du FNB First Trust n'a eu d'incidence sur le niveau de risque global lié au FNB First Trust.

#### **Résultats d'exploitation**

##### ***Généralités***

La valeur liquidative du FNB First Trust au 30 juin 2018 était de 29 739 016 \$, ou 19,19 \$ par part. La valeur liquidative du FNB First Trust au 31 décembre 2017 était de 34 097 106 \$, ou 19,48 \$ par part.

Pour le semestre clos le 30 juin 2018, le FNB First Trust a versé des distributions en trésorerie totales par part de 0,3500 \$. En outre, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,0500 \$ par part aux porteurs de titres inscrits au 29 juin 2018, pour lesquelles la date de versement était le 9 juillet 2018.

##### ***Rendement des placements***

Le FNB First Trust a dégagé un rendement de 0,23 % pour le semestre clos le 30 juin 2018. Ce rendement est comparé au rendement de l'indice, qui est de 0,57 %. Contrairement à l'indice, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

Sur l'ensemble de la période, le FNB First Trust était investi dans les titres de divers fournisseurs de FNB canadiens tels que BlackRock Asset Management Canada Limited et BMO Gestion d'actifs Inc. Le FNB First Trust reproduit un indice qui applique un modèle de force relative sur une base trimestrielle. Le FNB First Trust a été rééquilibré de façon stratégique deux fois au cours de la période afin d'harmoniser la pondération des composantes du Fonds avec celle de l'indice.

Les obligations à rendement réel des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada constituent l'une des catégories d'actifs ayant le plus contribué au rendement du FNB First Trust. Cette catégorie d'actifs se composait du iShares Canadian Real Return Bond ETF au sein du portefeuille du FNB First Trust. Le rendement des obligations à rendement réel est lié au taux d'inflation. La Banque du Canada a annoncé que le taux d'inflation de l'IPC canadien a augmenté, passant de 1,8 % à la fin de 2017 à 2,5 % à la fin de juin 2018, ce qui a eu pour effet d'augmenter le cours de marché et le taux de rendement des obligations à rendement réel canadiennes.

---

## FINB obligataire tactique First Trust

### Rapport de la direction sur le rendement du fonds

#### Pour le semestre clos le 30 juin 2018

---

#### **Faits récents**

Le portefeuille a été rééquilibré deux fois au cours du premier semestre de 2018. En janvier, les positions en obligations américaines à rendement élevé et en obligations des marchés émergents ont été retirées du portefeuille, et des positions en obligations convertibles, en obligations canadiennes de catégorie investissement et en obligations gouvernementales canadiennes y ont été ajoutées. En avril, les positions en obligations convertibles et en obligations canadiennes de catégorie investissement ont été retirées du portefeuille et remplacées par une pondération accrue en obligations gouvernementales canadiennes et une nouvelle position en obligations gouvernementales canadiennes indexées sur l'inflation. Compte tenu des récentes hausses des taux d'intérêt aux États-Unis et de la volatilité accrue sur les marchés émergents, ces modifications apportées au portefeuille reflètent une hausse de la pondération en placements assortis d'un risque moins élevé.

#### **Transactions entre parties liées**

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

# FINB obligataire tactique First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour le semestre clos le 30 juin 2018

#### Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours des trois dernières années. L'information est tirée des états financiers intermédiaires non audités de la période considérée et des états financiers annuels audités du FNB First Trust.

#### Valeur liquidative par part

FTB	30 juin 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2015 <sup>a)</sup>
Valeur liquidative, au début de la période/l'exercice <sup>1</sup>	19,48 \$	19,49 \$	19,52 \$	20,00 \$ <sup>b)</sup>
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	0,27	0,86	0,78	0,39
Total des charges	(0,07)	(0,12)	(0,12)	(0,07)
Profits (pertes) réalisé(e)s, pour la période/l'exercice	0,03	(0,25)	(0,09)	(0,32)
Profits (pertes) latent(e)s, pour la période/l'exercice	(0,20)	0,27	(0,03)	(0,10)
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation <sup>2</sup>	0,03 \$	0,76 \$	0,54 \$	(0,10) \$
Distributions :				
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,34)	(0,60)	(0,59)	(0,30)
À même les dividendes	—	(0,13)	(0,03)	—
À même les gains en capital	—	—	(0,17)	—
Remboursement de capital	—	(0,05)	—	—
Total des distributions annuelles <sup>3</sup>	(0,34) \$	(0,78) \$	(0,79) \$	(0,30) \$
Valeur liquidative, à la fin de la période/l'exercice <sup>4</sup>	19,19 \$	19,48 \$	19,49 \$	19,52 \$

a) Les données au 31 décembre 2015 ne portent pas sur l'exercice complet, car les activités du FNB First Trust ont commencé le 19 juin 2015.

b) Prix du placement initial.

1. L'information est en date du 30 juin et du 31 décembre des exercices/périodes indiqués et elle a été préparée selon les normes IFRS.

2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.

3. Les distributions ont été soit payées en trésorerie, soit réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust.

4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

#### Ratios et données supplémentaires

FTB	30 juin 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Valeur liquidative (en milliers)	29 739 \$	34 097 \$	35 083 \$	25 382 \$
Nombre de parts en circulation	1 550 000	1 750 000	1 800 000	1 300 000
Ratio des frais de gestion <sup>1</sup>	0,93 %	1,09 %	0,97 %	0,92 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	0,95 %	1,10 %	0,99 %	0,94 %
Ratio des frais liés aux opérations <sup>2</sup>	0,22 %	0,06 %	0,07 %	0,16 %
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>3</sup>	104,86 %	67,44 %	135,87 %	88,46 %
Valeur liquidative par part	19,19 \$	19,48 \$	19,49 \$	19,52 \$

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction) pour la période ou l'exercice indiqué, y compris la quote-part revenant à FNB First Trust du ratio des frais de gestions relatifs aux fonds sous-jacents dans lesquels il a investi, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période ou de l'exercice.

2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice. Ce ratio comprend la quote-part revenant à FNB First Trust des commissions relatives aux fonds sous-jacents dans lesquels il a investi.

3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

---

# FINB obligataire tactique First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour le semestre clos le 30 juin 2018

---

#### Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,50 % basés sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

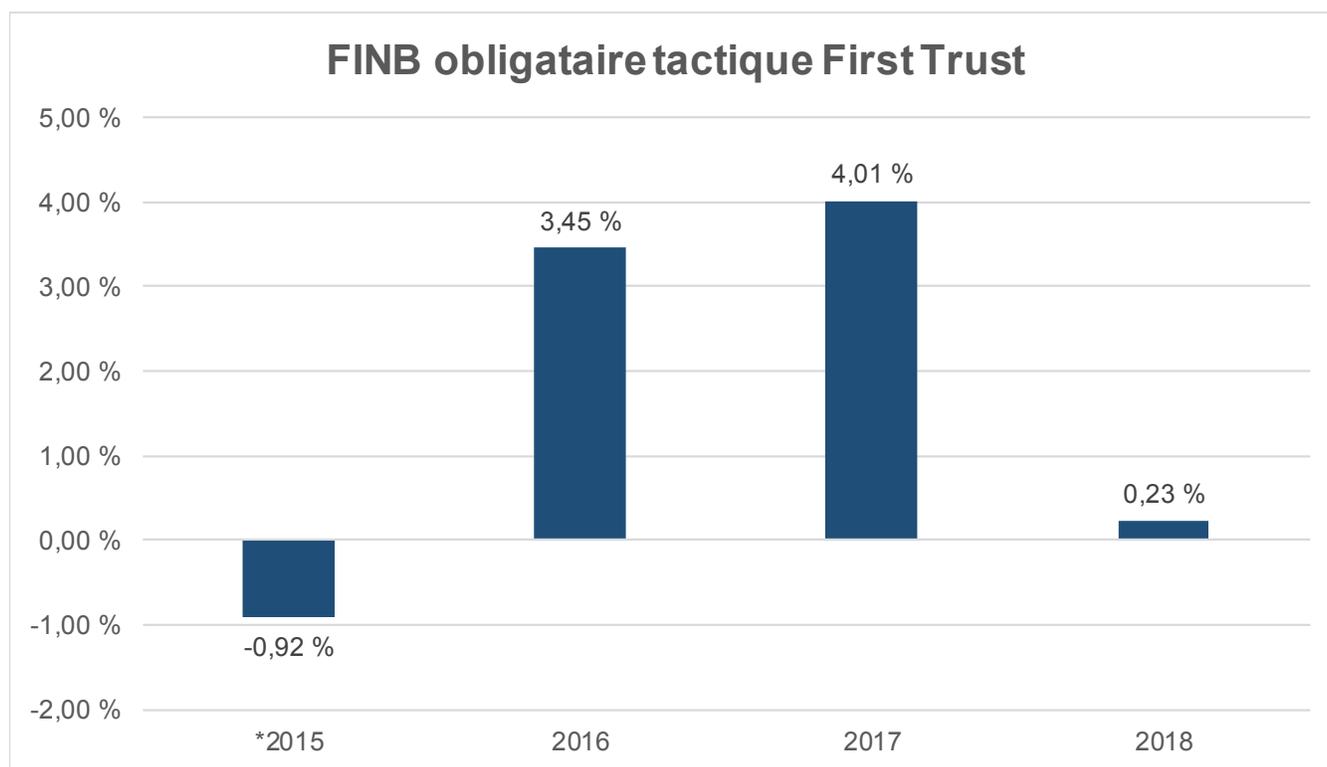
#### Rendement passé

##### Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours de la période indiquée ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement passé ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

##### Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-dessous illustre le rendement du FNB First Trust pour la période close le 30 juin 2018 et pour les exercices clos les 31 décembre, et montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Les diagrammes expriment également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



\* Début des activités du FNB First Trust : le 19 juin 2015.

---

## FINB obligataire tactique First Trust

### Rapport de la direction sur le rendement du fonds

#### Pour le semestre clos le 30 juin 2018

---

#### Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la pondération des placements du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2018. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse [www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca).

Placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
iShares, CDN Scotia Capital Real Return Bond Index Fund, Real Return	20,22 %
iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF	20,01 %
iShares Floating Rate Index ETF	19,93 %
iShares 1-5 Year Laddered Government Bond Index ETF	19,87 %
iShares Convertible Bond Index ETF, obligations convertibles	19,84 %
Trésorerie	0,41 %
Autres actifs, moins les passifs	(0,28) %
Total	100,00 %

#### Composition du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2018.

Pondération des secteurs	% de la valeur liquidative totale du FNB
Fonds négociés en Bourse	99,87 %
Trésorerie	0,41 %
Autres actifs, moins les passifs	(0,28) %
Total	100,00 %

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102  
Scotia Plaza, Box 312  
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

[www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca)

